

Vacances oui... mais apprentissage "express" aussi

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **81 (1972)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549178>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



1969: 54 participantes!

1970: 50 participantes!

1971: 92 participantes et un participant!

En 1969: une expérience, en 1970: une répétition, en 1971: c'est devenu une tradition et l'on parle sans hésitation des années à venir. Mais en fait, de quoi parle-t-on? Des camps de vacances, ou des «mini-apprentissages» ou encore des «apprentissages-express» que la Croix-Rouge suisse organise annuellement, et ceci depuis 1969, à l'intention d'adolescentes et d'adolescents âgés de 13 à 16 ans qui se sentent attirés par l'exercice d'une profession au service des malades (disons plutôt l'une des nombreuses professions paramédicales qui existent aujourd'hui), sans toutefois et évidemment se rendre bien compte de ce que l'on entend par «soigner un malade».

Il est devenu usuel, dans les milieux de l'orientation professionnelle, d'organiser des stages d'information ou stages probatoires à l'intention des adolescents sur le point de choisir leur voie. Ils peuvent ainsi se rendre compte sur le vif et par eux-mêmes de ce que représente l'apprentissage de telle ou telle profession. Ces stages permettent d'éviter bien des faux pas, bien des faux départs, des déceptions aussi. Or, il est évident qu'il est impossible d'organiser de tels stages dans des établissements hospitaliers: manque de temps du côté du personnel infirmier, contacts trop directs avec la souffrance, souci du respect des malades.

Ainsi naquit l'idée de mettre sur pied un camp de vacances organisé et prévu de telle manière que des jeunes filles – ou des jeunes gens..., car il y en a eu un l'an dernier, ne l'oublions pas – puissent se faire une idée aussi juste que possible des exigences d'une profession soignante.

*Vacances oui... mais
apprentissage «express» aussi*

L'expérience, certes, était hardie. Mais elle réussit au-delà de toute espérance.

Les camps de 1969, 1970 et 1971 se dérouleront tous à La Lenk et à St-Stephan, station voisine. Vu le nombre impressionnant des participants, il fallut en effet, l'an dernier, les répartir en deux groupes.

Pour des questions d'organisation faciles à comprendre, ces camps de vacances – à l'exception de celui de 1970 qui avait groupé 8 jeunes Romandes – n'étaient jusqu'ici ouverts qu'à des jeunes filles de Suisse alémanique. Vu l'intérêt manifeste et croissant que suscite cette «méthode» d'information, les collaborateurs de la Croix-Rouge suisse responsables de leur mise sur pied se sont, dès l'été dernier, préoccupés de la possibilité d'organiser cette année, soit en 1972, un camp de vacances en Suisse française.

On se demanda «comment»? Et puis «où»?

Le premier camp romand aura lieu au Chânet s/Neuchâtel, un endroit charmant, bien qu'il s'agisse d'une caserne – mais d'une caserne qui n'en a que le nom – sise à l'orée du bois, à proximité d'une petite place de sports, vue imprenable sur le lac et les Alpes... de la place en abondance. Une innovation sera introduite pour ce premier camp romand – car on compte bien qu'ici aussi il s'agira d'une expérience la première année, mais d'une tradition dès 1973 – qui ne sera pas organisé par les services du Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse à Berne, mais par la section locale de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz qui met la responsable de son Bureau d'information pour les professions paramédicales à disposition, en la personne de Mme Leuba. Seul le matériel didactique sera fourni par les soins de la Centrale.

Nous nous étions rendus à La Lenk en 1970, pour dire bonjour aux 8 Romandes. Parmi les divers documents qu'elles avaient reçus quelques semaines auparavant, nous avons trouvé la notice suivante: «Notre but, en organisant un stage probatoire sous forme de camp de vacances, est de vous donner une image vivante du travail d'infirmière. Cela se fera de multiples façons et si, parmi les infirmières qui assumeront la direction du camp, il y a, comme l'année dernière, des actrices en puissance, vous assisterez même à des représentations théâtrales. A part cela, vous aurez vous-mêmes l'occasion de faire vos essais en maintes activités qui font partie des tâches de l'infirmière. Tout à la fin, un concours amusant montrera que vous aurez appris à notre camp maintes choses dans le domaine des soins infirmiers, par exemple:

- comment on observe les signes d'une maladie
- comment on fait le lit d'un malade et comment on l'installe
- comment on administre des gouttes, des onguents et d'autres médicaments
- comment on exécute des prescriptions médicales

- comment on fait un pansement
- comment on administre une infusion
- comment les choses se passent dans une salle d'opération
- quelles sont les tâches d'une sœur visitante
- quel est le travail d'une infirmière pour enfants
- ce qui est important lorsqu'on soigne des malades psychiques.

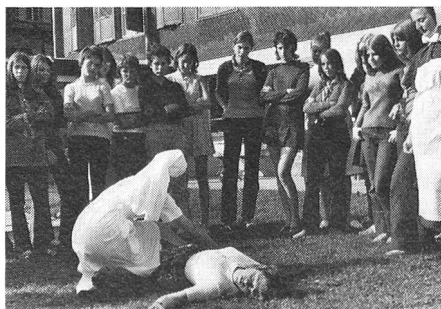
Une visite dans un hôpital et dans une école d'infirmières est également prévue au programme.»

Oui, ces apprenties de vacances apprennent bien des choses en 12 jours – 10 plutôt, car ceux de l'arrivée et du départ ne comptent guère – et à la fin de leur séjour bon nombre d'entre elles peuvent dire que ces 10 jours qu'elles viennent de passer dans «l'hôpital pour jouer» les ont convaincues qu'elles sont

faites pour être infirmières ou infirmières-assistantes, infirmières en soins généraux ou en psychiatrie, ou encore en hygiène maternelle et infantile. D'autres en revanche avouent «qu'elles ne savent toujours pas» mais qu'elles ne regrettent nullement l'expérience qu'elles viennent de vivre.

Nos «apprenties de vacances» auxquelles il est demandé une finance de Fr. 150.– sont bien entendu entourées d'infirmières diplômées qui s'occupent d'elles comme si elles étaient de véritables candidates à la profession.

Et à ce propos, si une infirmière lit cet article et était disposée à participer, du 3 au 12 août prochain, au premier camp romand d'information sur les professions paramédicales, qu'elle veuille bien s'annoncer!



Adresser toute demande de renseignements, ainsi que les inscriptions, au Bureau d'information sur les professions paramédicales, Section de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz, 2, av. du 1er Mars, 2000 Neuchâtel (Tél. 038 23 66 16).